

Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2026.

L'an deux mil vingt-six le six octobre à 19 heures 00

Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc

Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Sonia BORDET, Maire.

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Sonia BORDET, Johny MEUR, Xavier HENNEQUIN, Priscilla DEBRIX LECLERCQ, Catherine ROY, Françoise TRIN, Alexandre COCHARD, Xavier BRETON, Perrine DREZEN, Roseline COURROT, Amandine LE GUELLEC, Vincent FOLENS, Myrddin SCOTET, Pascal CLAISSE, Jean-Luc MICHELET, Solène GUEVEL PATIASHVILI, Marie-Laure LE PEMP
Nathalie LE GOFF arrive à 19h20.

Absent excusé ayant donné procuration :

Stéphane MASZCZYK à Amandine LE GUELLEC

Date de convocation : 2 octobre 2026

Après avoir procédé à l'appel des présents, Madame la Maire constate que le quorum est atteint.
Monsieur Xavier HENNEQUIN est nommé secrétaire de séance.

2026-63/ PARTICIPATION POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DIWAN

Monsieur Johny MEUR, premier adjoint présente le dossier.

L'article L.442-5-1 du code de l'éducation, prévoit qu'une participation financière à la scolarisation des enfants dans les établissements privés du premier degré sous contrat d'association dispensant un enseignement de langue régionale est obligatoire pour la commune de résidence dès lors que cette dernière ne dispose pas d'école dispensant un enseignement de langue régionale.

L'école Diwan de Plogastel Saint Germain a sollicité le versement d'une participation financière pour les enfants de la commune de Tréméoc scolarisés dans leur école.

D'après les données fournies, un enfant de plus de 3 ans est scolarisé à l'école Diwan pour l'année scolaire 2025/2026.

La commission Administration générale, Finances et Ressources Humaines réunie le 28 septembre 2026 propose une participation de 350 € par élève pour l'année 2025/2026.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'Unanimité,

D'attribuer une participation de 350 € à l'école Diwan de Plogastel Saint Germain pour l'année 2025/2026

*Délibération rendue exécutoire
Télétransmise à la Préfecture le 9 octobre 2026
Publiée ou notifiée le 9 octobre 2026*

Pour extrait conforme,
La Maire,
Sonia BORDET


